

Les défis de la scolarité insulaire



SANTÉ

Bréhat

Bien vieillir
sur l'île

ENVIRONNEMENT

Ouessant

La chasse aux
emballages est lancée

CULTURE

Arz

Les Insulaires
débarquent



Aix



Yeu



Hoedic



Houat



Arz



Île-aux-Moines



Belle-Île-en-mer



Groix



Les Glénan



Sein



Molène



Ouessant



Batz



Bréhat



Chausey

SOMMAIRE

Aix.....5

Tourisme

Découvrir la mer autrement

Yeu.....6

Environnement

Mieux gérer les déchets, c'est l'affaire de tous à l'île d'Yeu

Houat & Hoëdic.....7

Tourisme

Une appli pour visiter Houat et Hoëdic

Arz.....8

Culture

Les Insulaires posent leurs valises sur l'île d'Arz

Île-aux-Moines.....9

Santé

Un centre de secours et d'incendie entre terre et mer

Belle-Île-en-Mer.....10

Logement

Tourisme et logement : Belle-Île cherche le bon équilibre

Dossier.....11



Éducation

Les défis de la scolarité insulaire

Groix.....14

Démographie

La jeunesse au cœur du renouveau insulaire

Glénan.....15

Environnement

Glénan : sous les eaux, un trésor fragile

Sein.....16

Économie

Un vent nouveau pour l'économie de l'île

Molène.....17

Économie

À Molène, un pôle artisanal pour cultiver l'avenir

Ouessant.....18

Environnement

À Ouessant, la chasse aux emballages est lancée

Batz.....19

Environnement

L'île de Batz modernise son traitement des eaux usées

Bréhat.....20

Santé

Bien vieillir à Bréhat

Chausey.....21

Tourisme durable

Chausey : un accès régulé pour une île préservée

Édité par

Association les îles du Ponant (AIP)

Directeur de publication

Olivier Carré

Coordination éditoriale

Charlotte Courant / Marie Levert

Rédaction

Les Mots Inspirés - Sophie Péan
Les Premiers Jours d'Avril - www.lpja.fr

Création et conception graphique

latelierdelestuaire.com

Imprimé chez

IMPRAM, ZA BP6, 22140 Cavan

Photographie de couverture

Anne Bertin-Renoux - école de l'île de Batz

Association les îles du Ponant

4 rue de l'Océan
56400 Plougoumelen
Tél. : 02 97 58 91 64

www.iles-du-ponant.com



ÉDITO



Nous avons le plaisir de vous présenter la 9^e édition du *Journal des îles du Ponant*. Chaque année, ce journal illustre la vitalité et l'inventivité de nos 15 îles de la Manche et de l'Atlantique à travers des projets variés dans les domaines du tourisme, de l'accès aux soins, de la gestion des déchets ou encore du logement.

Cette année, notre dossier spécial met en lumière le système éducatif et scolaire sur les îles du Ponant, pilier essentiel du maintien de la vie insulaire. Grandir, enseigner, encadrer sur une île, qu'elle soit proche ou éloignée, implique nécessairement des ajustements, mais permet aussi, vous le verrez, une certaine forme de liberté et de solidarité. Ce dossier spécial est également l'occasion de célébrer l'anniversaire du Collège des îles du Ponant qui souffle cette année ses 50 bougies, collège inter-îles unique en son genre en France. Les témoignages et les projets présentés dans ce journal illustrent le fort dynamisme insulaire mais surtout l'équilibre fragile, que notre association les îles du Ponant œuvre à maintenir. Pour offrir un avenir aux îles, permettre à ses 16 000 habitants permanents d'y vivre toute l'année, et pouvoir accueillir chaleureusement les 4 millions de visiteurs qui viennent découvrir nos îles chaque année.

Bonne lecture,

Olivier Carré

Président de l'association les îles du Ponant (AIP)
Maire de l'île de Bréhat

À DÉCOUVRIR

Mobilités durables vers les îles du Ponant :

l'association les îles du Ponant a édité un guide pour se rendre sur les îles du Ponant en privilégiant des modes de transports durables...

À retrouver sur www.iles-du-ponant.com



BREIZHGO

Le réseau de transport public 100 % Bretagne



Embarquez vers les îles avec
BreizhGo Océane
et **BreizhGo Penn ar Bed !**



BREIZHGO
Océane

Rejoignez toute l'année en moins d'une heure les îles de **Groix**, **Belle-Île**, **Houat** et **Hoëdic** depuis Lorient et Quiberon.

oceane.breizhgo.bzh



BREIZHGO
Penn ar Bed

Embarquez sur les îles de **Ouessant**, **Molène** et **Sein** depuis Le Conquet, Brest, Camaret et Audierne.

pennarbed.breizhgo.bzh

BreizhGo Océane et BreizhGo Penn ar Bed, des lignes maritimes du réseau de transport de la Région Bretagne.



Aix

129 hectares
196 aixois

Découvrir la mer autrement

Sur l'île d'Aix, le Fort Liédot accueille depuis l'été 2024 un parcours immersif unique en son genre. Imaginé par le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, il propose une approche sensible et artistique de la biodiversité marine locale, avec un objectif clair : mieux connaître pour mieux protéger.

Préserver les écosystèmes marins, améliorer la connaissance scientifique et accompagner le développement durable des activités maritimes, telles sont les missions du Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis. C'est dans ce cadre qu'il a imaginé un dispositif original de médiation à destination du grand public. L'idée : permettre au plus grand nombre de découvrir, de manière sensorielle et accessible, les milieux sous-marins qui bordent la côte, peu visibles en raison des eaux troubles des estuaires et donc méconnus. C'est sur l'île d'Aix que ce projet a trouvé son point d'ancrage. Située au cœur du périmètre du parc et du Grand Site de France "Estuaire de la Charente - Arsenal de Rochefort", accessible uniquement par bateau, l'île offre d'emblée une expérience singulière. « Dès l'embarquement à la pointe de la Fumée, nous pouvons faire entrer les visiteurs dans le récit. La traversée du Pertuis¹ permet de lire le paysage, de prendre le temps. C'est une immersion avant même l'immersion », souligne Julie Barreau, directrice déléguée du parc marin.

¹ - mer intérieure, peu profonde, entre île et continent.

L'île d'Aix présente également l'avantage de disposer d'un site patrimonial emblématique, parfaitement adapté à l'accueil d'un tel dispositif : le Fort Liédot, bâtiment semi-enterré dont l'architecture permet une déambulation progressive dans un univers feutré, propice à la concentration et à la contemplation. « *Il y a un vrai attachement au site, et donc une envie partagée que ce projet s'intègre dans l'identité de l'île, sans devenir un produit touristique lambda* », ajoute l'équipe du Parc.

Ouvert en 2024, le parcours s'adresse à tous les publics, puisqu'il ne s'agit pas d'un lieu d'exposition scientifique, mais d'un espace où la sensation prime sur l'information. Il a déjà séduit plus de 21 000 visiteurs. Les retours sont enthousiastes, tous s'émerveillent, certains demandent même à en savoir plus. Pour répondre à ces attentes, un espace pédagogique complémentaire devrait voir le jour en 2026, et un livret d'accompagnement est à l'étude.

Ce voyage atypique dans l'invisible illustre de manière concrète que l'île d'Aix, et plus largement les îles du Ponant, sont aussi des

« Ce parcours, c'est une autre façon de sensibiliser. Nous voulons donner envie de comprendre ce qui ne se voit pas »

Julie Barreau, directrice déléguée du parc marin

territoires d'innovation, de pédagogie et de lien. Elles jouent pleinement leur rôle dans la sensibilisation du public et la préservation d'écosystèmes marins riches et vivants.

Une démarche collégiale

Le projet s'inscrit pleinement dans une dynamique territoriale, depuis la mobilisation des habitants de l'île, jusqu'à la coopération avec la communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO), le conservatoire du littoral et le partenariat avec la commune de l'île d'Aix et le centre international de la mer (Corderie Royale). Il a été financé avec le soutien de l'Union européenne (programme NextGenerationEU), de France Relance, de l'office français de la biodiversité et de la CARO.



Visiteurs du parcours immersif au Fort Liédot

Mieux gérer les déchets, c'est l'affaire de tous à l'Île d'Yeu

Les islais n'échappent pas au défi complexe de la gestion des déchets, puisqu'il faut trouver des solutions adaptées aux contraintes insulaires et aux enjeux environnementaux tout en maîtrisant les coûts.

La tarification incitative, introduite en 2019, n'était qu'un premier pas. Aujourd'hui, la municipalité de l'Île d'Yeu multiplie les actions pour protéger un écosystème unique.

« Le tonnage ne cessait d'augmenter, les coûts explosaient, nous ne pouvions plus continuer ainsi », confie Isabelle Cadou, 5^e adjointe au maire de l'île, déléguée à l'Aménagement du territoire, lorsqu'elle évoque les raisons qui ont poussé la commune à instaurer une tarification incitative des déchets en 2019. « Il fallait responsabiliser tout le monde, habitants, résidents secondaires et professionnels », ajoute Véronique Bouteau, responsable du pôle environnement de la mairie.

La ville a donc opté pour un système dans lequel chacun paie en fonction de la quantité de déchets ménagers produits. Une solution qui, si elle a soulevé quelques résistances au départ, s'est avérée payante. « Dès la première année, nous avons observé une baisse du volume », précise Isabelle Cadou. Après 5 ans, le poids des ordures expédiées sur le continent n'augmente plus et a même baissé de 20% environ.

Forte de ce succès, la mairie a poursuivi ses efforts avec une ambition claire : réduire encore la production de déchets et favoriser leur valorisation locale. Depuis 2024, une

attention particulière est portée aux déchets alimentaires. Beaucoup d'habitants disposent d'un jardin, les élus ont donc décidé de subventionner la mise en place de composteurs individuels ; des équipements partagés installés dans les espaces publics complètent le dispositif et permettent à chacun de recycler ses biodéchets. Les professionnels de la restauration ne sont pas en reste : ils bénéficient également d'une collecte dédiée pour leurs déchets alimentaires (voir encadré).

Quant aux touristes, ils sont invités à adopter une attitude responsable et à repartir avec leurs déchets quand c'est possible. Un simple geste peut avoir une conséquence insoupçonnée : « jeter une peau de banane dans une poubelle, la déposer dans un composteur ou la rapporter avec soi sur le continent n'a pas le même coût écologique et financier », explique Véronique Bouteau. Elle insiste aussi sur la pédagogie qui joue un rôle clé dans cette transition. Les chiffres lui donnent raison puisque le volume de déchets stagne désormais : il faut à nouveau en appeler à la bonne volonté de chacun. Pour cela, la mairie s'appuie en 2025 sur des ambassadeurs du tri, chargés d'accompagner les résidents dans l'adoption de bonnes pratiques.

« La prochaine décennie sera celle de la prévention, car le meilleur déchet est celui que l'on



© Mairie de l'Île d'Yeu

Une collecte pas comme les autres...

Lors de la dernière saison estivale, la mairie a expérimenté une collecte des biodéchets en triporteur pour les professionnels des métiers de bouche. Un moyen écologique et efficace de récupérer les déchets alimentaires et d'encourager leur valorisation sans recourir aux camions. Le succès ayant été au rendez-vous, l'initiative est reconduite en 2025.

ne produit pas. Changer les comportements demande du temps et de l'énergie », conclut Isabelle Cadou.

L'Île d'Yeu prouve qu'il est possible de réduire l'impact des déchets avec une gestion volontaire et la participation de tous. Même si la partie n'est pas encore complètement gagnée, la transition est bel et bien en marche !

Découvrez l'île d'Yeu à votre rythme

Profitez des tarifs « escapade » -30%*

avec **Yeu Continent**

*Voir conditions sur www.yeu-continent.fr

**Hœdic**209 hectares
103 hœdicais**Houat**288 hectares
214 houatais

Une appli pour visiter Houat et Hœdic

À Houat et Hœdic, une nouvelle application mobile offre désormais aux visiteurs une expérience de découverte enrichie, mêlant nature, histoire et patrimoine insulaire. Un projet né de l'union des deux îles, et soutenu par la Région Bretagne.

Quand on évoque Houat ou Hœdic, ce sont souvent les plages, les criques et les sentiers côtiers qui viennent à l'esprit. Pourtant, derrière ces paysages de carte postale se cache une histoire riche, faite de batailles, de tours disparues, de forts oubliés et même de cimetières néolithiques. C'est cette mémoire que les deux communes ont décidé de faire renaître grâce à une application mobile, conçue comme un guide de poche malin.

Un projet commun né du dispositif « Site d'exception »

Le projet est né dans le cadre du dispositif « Site d'exception » piloté par la Région Bretagne. Celui-ci permet aux deux îles de bénéficier de financements pour porter des projets de valorisation. « Plutôt que nos îles candidatent chacune de leur côté, nous avons

« Ce que nous voulons, c'est que les touristes voient autre chose que les plages. Nous avons une histoire, des vestiges, un passé à raconter. »

Philippe Le Fur, maire de Houat

fait front commun et avons proposé un dossier au nom de l'archipel Houat-Hœdic, et ça a porté ses fruits », explique Philippe Le Fur, maire de Houat. C'est dans ce contexte que l'idée d'une application germe entre les deux maires. Pensée dès le départ comme un outil à double entrée — une pour chaque île, mais une logique commune — l'appli guide les visiteurs tout au long de leur balade en leur dévoilant les secrets du patrimoine local. Elle propose en effet un contenu géolocalisé, accessible hors connexion, et pensé pour être simple d'usage, aussi bien pour les randonneurs que pour les familles en promenade.

Une découverte facilitée dès l'arrivée sur l'île

Pour se la procurer, rien de plus simple. Elle est accessible via des QR codes disposés sur les panneaux d'accueil à l'arrivée sur les îles ainsi que sur certains documents touristiques

distribués sur l'île. Il est également possible d'anticiper son installation en téléchargeant l'application « Mon Village » depuis les magasins d'applications (Google Play Store et App Store) et en renseignant le code postal (56 170 pour Houat et Hœdic).

Au-delà de cette nouveauté commune, c'est une vision partagée qui se dessine. « Nous espérons qu'un touriste qui découvre Hœdic avec l'appli aura envie de venir sur Houat ensuite, et inversement. C'est une autre façon de créer un lien entre nos deux îles », souligne le maire. Ce projet vise à offrir aux 85 000 visiteurs estivaux qui les arpentent un regard différent sur ces territoires et s'inscrit dans une démarche plus large : préserver les lieux tout en partageant leur histoire. Reste à voir si cette initiative inspirera d'autres territoires insulaires à valoriser et à raconter leur histoire autrement...



Le Fort d'Hœdic



© Xavier Dubois

Les Insulaires posent leurs valises à l'île d'Arz

Du 27 au 29 septembre 2025, l'île d'Arz accueillera la nouvelle édition du festival Les Insulaires. Plus qu'une grande fête itinérante, cet événement rassemble chaque année les habitants des îles du Ponant pour célébrer ce qui les unit. Cette étape marque la fin d'un premier cycle, dans un lieu où la culture irrigue déjà le quotidien.

Créé en 2011, Les Insulaires est un festival pas comme les autres. Chaque année, l'une des quinze îles du Ponant accueille cet événement itinérant, qui mêle concerts, animations, débats, marché des producteurs. L'objectif ? Faire se rencontrer celles et ceux qui partagent une même réalité : vivre à l'année sur une île. Pour l'édition 2025, c'est l'île d'Arz qui accueille l'ultime étape de ce premier tour. Un symbole fort, et un défi relevé avec enthousiasme. « Ce qui m'a frappé, c'est l'élan collectif immédiat », confie Jean Loiseau, maire de l'île. « Résidents principaux, secondaires, jeunes, anciens... tout le monde se mobilise. Le festival gomme les différences. Nous sommes insulaires, c'est tout », poursuit-il.

« Résidents principaux, secondaires, jeunes, anciens... tout le monde se mobilise. Il n'y a pas de catégories ici. Nous sommes tous insulaires. »

Jean Loiseau, maire de l'île d'Arz

Un formidable levier de lien social

L'événement mobilise déjà des dizaines de personnes, toutes motivées pour faire vivre un moment inoubliable aux participants. Si le déroulement du festival est le sprint final, les préparatifs s'apparentent plutôt à un marathon ! Depuis la fin 2024, les habitants se sont organisés en de multiples commissions bénévoles : logistique, hébergement, restauration, animation, environnement, les sujets sont nombreux. « Par exemple, la commission restauration planche sur un repas pour plus de 1000 personnes, ce n'est pas une mince affaire », souligne Jean Loiseau. Au-delà de l'aspect festif et des concerts, ce qui fonde l'originalité du festival Les Insulaires, c'est aussi l'espace de partage qu'il ouvre chaque année. « Il permet de réfléchir à ce qui nous rassemble, de débattre, de nous projeter. C'est ce double visage qui fait sa richesse », précise l'élu.

À l'île d'Arz, la culture vit toute l'année

Si l'île se prépare avec ferveur à accueillir Les Insulaires, c'est aussi parce qu'elle cultive depuis longtemps le goût de la culture au fil des saisons. Avec le cinéma chaque semaine, le festival annuel de lecture, dont Caryl Férey, l'auteur de romans policiers est l'invité d'honneur de l'édition 2025, des expositions d'envergure accueillant des artistes internationaux comme Daniel Buren ou Tadashi Kawamata, une programmation de concerts en lien avec l'Echonova (la salle de concert de Vannes Agglo), etc., l'équipe municipale entretient cette dynamique. Les associations ne sont pas en reste pour proposer des fest-noz, le festival *Le Petit Caillou*, diverses soirées musicales... La vie culturelle est ici foisonnante. « Elle n'est pas un luxe, elle est essentielle à la vie collective », insiste le maire. L'étape du festival Les Insulaires ne vient donc pas combler un vide, mais s'inscrire dans un terreau fertile. Et, peut-être, donner envie d'aller encore plus loin !



Un centre de secours et d'incendie entre terre et mer

Sur une île, encore plus qu'ailleurs, le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) est une sentinelle, une présence rassurante, familière, et souvent invisible... Jusqu'au moment où l'appel déclenche l'intervention. Sur l'Île-aux-Moines, vingt pompiers volontaires assurent toute l'année secours et protection de la population. Leur quotidien, semblable à celui de leurs homologues continentaux, se teinte pourtant de spécificités liées à l'insularité.

Le CIS de l'Île-aux-Moines fonctionne comme n'importe quel autre en France. Les pompiers effectuent les mêmes interventions que sur le continent : incendies, malaises, chutes, accidents de la circulation... Ce qui change, ce sont les moyens à disposition et les contraintes.

Par exemple, sur l'île, les camions sont plus petits, taillés pour circuler dans des ruelles étroites, des chemins escarpés et des espaces limités pour les manœuvres. « Les renforts peuvent arriver de Vannes si besoin, mais uniquement en personnel. Nous devons donc être totalement autonomes sur le matériel », explique l'adjudant Samuel Briel, chef du centre. Le recrutement, lui aussi, s'adapte aux réalités locales. Ce n'est pas toujours simple de former une équipe de volontaires sur une île comptant seulement 600 résidents à l'année, précise Samuel Briel. Être pompier sur une île, c'est composer avec les saisons et les emplois du temps. Certains volontaires travaillent sur le continent, d'autres sont artisans ou commerçants. L'équipe compte donc des profils variés, avec parfois des doubles affectations continent/île pour renforcer les effectifs. Aujourd'hui, ils sont vingt, dont quatre femmes, à faire vivre le centre, un nombre nécessaire pour assurer la continuité du service, faire face aux imprévus et à l'afflux estival. « Ce n'est pas trop, c'est ce qu'il faut pour pouvoir nous relayer efficacement. Nous nous assurons ainsi d'avoir toujours une équipe disponible au bon moment », résume le chef de centre. Pour que chaque sortie se déroule dans les meilleures conditions, les pompiers multiplient les exercices. Ils testent régulièrement le matériel, s'entraînent en conditions réelles



L'équipe du CIS de l'Île-aux-Moines

pour mieux connaître le terrain et mettre à jour les plans d'intervention si nécessaire.

Intervenir vite, sur tous les fronts

Ici, comme ailleurs, tout passe par le 18, et les pompiers ne s'occupent pas que des incendies. Ils assurent aussi les gestes de secours et interviennent en première ligne pour porter assistance. En fonction de la gravité de la situation, leur action peut être appuyée par le SAMU, qui prend alors en charge la médicalisation des victimes ou leur transport vers un hôpital. L'infirmier-pompier du centre et le médecin généraliste de l'île jouent un rôle clé dans cette chaîne de soins. « C'est grâce à eux que les urgences médicales sont gérées dans de bonnes conditions. Par chance dans les îles du golfe, la météo reste clémente et permet toujours une évacuation maritime rapide. Donc, pas besoin d'hélicoptère comme à Ouessant ou Sein, la barge des pompiers de Vannes assure le transfert vers le continent », indique le lieutenant.

Au-delà des procédures, du matériel et de la formation, il y a l'humain. Sur une île, tout le monde se connaît. Intervenir chez un proche, un voisin, un membre de sa famille n'est jamais anodin. « C'est ce que nous redoutons le plus, mais c'est aussi ce qui renforce notre engagement », confie Samuel Briel.

À l'Île-aux-Moines, comme sur toutes les îles du Ponant, le CIS est ainsi bien plus qu'un centre de secours : c'est un pilier de la vie insulaire. Il participe à sa sécurité et à sa capacité à rester un lieu de vie à l'année. Et cela passe autant par les gestes de secours que par l'engagement et le courage de celles et ceux qui veillent sur l'île.

Le saviez-vous ?

- Pour répondre aux spécificités des lieux, les pompiers de l'Île-aux-Moines, comme ceux de l'île d'Arz, disposent de véhicules aux gabarits adaptés.
- En été, la circulation à deux roues est une vraie source de danger : les pompiers interviennent fréquemment pour des chutes ou des accidents. Prudence donc !
- Il n'existe pas d'ambulance privée sur l'île. Alors, pour un transport couché si nécessaire, les pompiers prennent le relais.
- Bien que les feux soient rares sur l'île, la vigilance reste de mise, et toute fumée suspecte doit être signalée sans tarder.
- 165 interventions ont été menées en 2024, principalement pour du secours à la personne.

Tourisme et logement : Belle-Île cherche le bon équilibre

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la communauté de communes de Belle-Île-en-Mer a instauré une régulation des locations saisonnières. L'objectif est de soulager la pénurie de logements à l'année, sans pénaliser les propriétaires ni les vacanciers.

La régulation des meublés de tourisme, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025 sur l'île, n'est pas une lubie bureaucratique. Elle répond à une réalité tangible, celle d'une crise du logement qui s'accroît d'année en année. Avec une offre locative longue durée en baisse constante, des prix élevés et une demande touristique croissante, se loger quand on habite à Belle-Île est devenu un vrai casse-tête. Bien sûr, cela concerne les insulaires, mais aussi les travailleurs saisonniers ou temporaires, que les employeurs peinent à recruter, y compris dans des secteurs essentiels au maintien de la vie à l'année, parce qu'il n'y a pas assez de logements disponibles. « La location touristique est évidemment légitime et bénéfique à l'économie locale, mais elle avait tendance à se développer au détriment du logement résidentiel, en particulier depuis l'essor des plateformes numériques et l'apparition de logiques d'investissement intensif. Pour l'intérêt général, nous ne pouvions pas rester sans rien faire, c'est notre rôle », indique Annaïck Huchet, maire de Bangor et présidente de la communauté de communes de Belle-Île-en-Mer.

Une régulation fondée sur deux principes clairs

Cette régulation s'appuie sur deux principes. D'abord, tous les propriétaires de logements mis en location saisonnière doivent déclarer leur bien sur decaloc.fr, peu importe la durée de la location. Et, ils doivent obligatoirement faire figurer leur numéro d'enregistrement sur toutes leurs annonces de location, quel que soit le canal de diffusion utilisé. Ensuite, pour que les résidences secondaires puissent être louées à des fins touristiques plus de 120 jours/an, il est nécessaire d'obtenir une autorisation préalable auprès de la municipalité. Cette dernière est limitée à un seul bien par foyer fiscal. Au-delà, une autorisation supplémentaire n'est délivrée qu'en cas de compensation par la mise en location à l'année d'un autre bien immobilier. Ce cadre clair vise à freiner la spéculation sans pénaliser les

propriétaires qui louent ponctuellement leur résidence secondaire ou souhaitent couvrir une partie de leurs charges. Même s'il est encore trop tôt pour tirer un bilan complet, les premiers signes sur l'impact de la mesure sont encourageants. Près de 900 logements ont été enregistrés, un chiffre cohérent avec l'estimation initiale du parc touristique et 500 demandes d'autorisation ont été déposées. « Nous observons déjà le retour à la mise en location de biens à l'année, ce qui était l'un des objectifs prioritaires », souligne avec satisfaction Annaïck Huchet. Ce résultat n'est pas le fruit du hasard. « Nous nous sommes dotés de moyens en recrutant deux personnes pour nous assurer que les propriétaires comprennent et respectent ces nouvelles règles et pour instruire les dossiers », explique-t-elle. Une vaste campagne d'information a aussi été menée avec comme point d'orgue une réunion publique très fréquentée à l'été 2024. « Les premières minutes ont été un peu tendues. Pour la première fois, les bellilois en manque de logement et les propriétaires de meublés de tourisme confrontaient leurs points de vue. Un dialogue animé s'est engagé, finalement très constructif », se souvient Annaïck Huchet.

Un modèle à inventer ensemble

« On ne peut pas calquer un modèle urbain sur nos îles, martèle l'élue. C'est pourquoi nos échanges au sein de l'Association des Iles du Ponant sont importants : nous mettons collectivement le doigt sur un problème et nous avançons ensemble ». Ainsi, à l'instar de Belle-Île, d'autres îles sont engagées sur la voie de la régulation des meublés de tourisme pour répondre à la tension foncière. C'est le cas de Houat et Hœdic à partir du 1^{er} juin 2025, et de l'Île d'Yeu dès janvier 2026.

Préserver l'esprit de Belle-Île

La mise en œuvre de cette réglementation ne vise pas à opposer vacanciers, résidents secondaires et habitants à l'année. Au contraire, elle incarne un choix de société ancré dans la spécificité du territoire insulaire qui fait la part belle au bien vivre ensemble. En encadrant les pratiques, la collectivité fait le pari de maintenir un équilibre entre hospitalité touristique et vie à l'année. Une manière, en somme, de préserver ce qui fait aussi le charme de Belle-Île : sa capacité à accueillir sans se renier.





© Anne Bertin-Renoux - école de l'île de Bâtz

DOSSIER

Les défis de la scolarité insulaire

De jeunes îliens qui empruntent le chemin de l'école avec insouciance, des professeurs itinérants qui enseignent au gré de la météo, des élus qui se mobilisent pour maintenir les classes à flot... sur les îles du Ponant, l'éducation est à la fois un privilège et un défi de tous les jours.

La mer, l'école et l'avenir

« Rejoindre l'école à pied, profiter de la beauté des plages, apprendre dans le calme, aller à la pêche après les cours... pour moi c'était normal, c'était mon quotidien ». Matthieu Gaillard a grandi à Houat, une petite île du Morbihan, où il a été scolarisé de la maternelle jusqu'à la fin du collège dans les années 90. « Nous étions entre 20 et 30 jeunes sur l'île. On se connaissait tous évidemment ! Il y avait de la solitude mais aussi beaucoup de solidarité ». Le collégien de l'époque apprécie sa vie au grand air, ses cours presque sur mesure et les projets éducatifs tournés vers la protection de l'environnement. Après la 3^{ème}, Matthieu Gaillard rejoint le lycée maritime d'Etel, « il a fallu que je m'habitue à la ville, au cadre de l'internat et à l'éloignement de mes proches. C'était un changement radical ! ». Une fois son diplôme en poche, le jeune Houatais qui a l'insularité dans la peau, retourne rapidement vivre sur sa terre natale pour y fonder sa famille. Pourtant, au moment d'inscrire leurs enfants à l'école, Matthieu Gaillard et sa femme se posent la question du déménagement : Houat a connu un fort déclin démographique et compte à peine 200 âmes à l'année. « Il y avait seulement deux petits en maternelle. Est-ce que nos enfants allaient s'épanouir dans une école si petite ? Mais si on quittait l'île pour rejoindre le continent, l'établissement allait fermer. C'était un vrai dilemme ! ». Dans la balance il y a aussi la vie au plus près des éléments, la volonté de pérenniser la vie insulaire et tout ce que Houat peut apporter à leurs enfants. Car au-delà du cadre idyllique, l'île représente un territoire

rassurant où les enfants grandissent avec beaucoup de liberté. « Alors on est restés et c'est sans regret ! ».

Aujourd'hui la population de Houat et le nombre d'élèves se sont légèrement étoffés. « Ma fille, qui est au Collège des îles du Ponant, connaît quelque chose de différent de ce que j'ai vécu, ils ne sont que 9 collégiens. Les projets inter-îles menés avec les autres antennes de l'établissement lui permettent de ne pas se sentir particulièrement isolée, elle est plutôt bien ancrée sur son île ».

L'histoire des effectifs de classe

Sur chacune des 15 îles du Ponant (sauf sur Chausey et l'archipel des Glénan), même si la population est peu nombreuse, il existe au moins une école primaire. Sur les plus petites îles, bien souvent l'école est constituée d'une classe unique qui rassemble des enfants de plusieurs niveaux. Ainsi, seulement 4 enfants sont scolarisés à Molène, 5 à Sein, 7 à Hædic et à Houat ou encore 8 à Aix. Sur d'autres îles, l'école est composée de deux ou trois classes, comme à Bréhat et Ouessant qui dénombrent respectivement 24 et 41 enfants pour le primaire. Sur Belle-Île-en-Mer, l'île la plus peuplée, 351 enfants sont répartis sur plusieurs écoles ; ils sont 300 à Yeu et 134 à Groix.

Pour le secondaire, toutes les îles bénéficient également d'une offre d'enseignement, sauf l'île d'Arz, Aix, Bréhat et l'Île-aux-Moines. Pour ces 4 îles proches du continent, les élèves utilisent le transport maritime quotidiennement pour rejoindre leur collège ou lycée, avec une traversée qui dure entre 5 et 20 minutes.

On trouve également sur certaines îles une offre d'enseignement privé pour la maternelle, le primaire et le collège. À Groix, l'ensemble scolaire Saint-Tudy regroupe ces trois niveaux, tandis que Belle-Île-en-Mer compte deux écoles et un collège privés.

Élèves du collège
des îles du Ponant

« Tout est lié, le maintien de la vie insulaire repose sur la préservation des écoles, mais c'est aussi une question d'emploi, de logement et de services. »

Eric Grall, maire de l'île de Batz



© Collège des îles du Ponant

Avec une telle disparité de situations et de pareils écarts d'effectifs, l'organisation et les enjeux sont évidemment bien différents d'une île à une autre. Sur les territoires les moins peuplés, l'épée de Damoclès plane au-dessus des petites écoles. Et tout est une histoire de chiffres. La décision (qui relève de l'État) d'affecter ou d'annuler un poste d'enseignant, est prise en fonction de l'évolution des effectifs. Une baisse du nombre d'élèves peut entraîner la suppression d'un poste de professeur, donc la fermeture d'une classe, même s'il s'agit d'une classe unique, ce qui marque l'arrêt de l'activité de l'école. Autant dire que les maires suivent de près les prévisionnels d'inscription scolaire et s'impliquent fortement pour que leurs îles restent attractives vis-à-vis des familles !

Cette crainte de la suppression de poste, Batz la connaît bien. En 2023, l'île finistérienne s'est vivement mobilisée pour conserver une de ses classes. À l'époque, au regard des effectifs, l'Académie avait acté le retrait d'un poste d'enseignant : « De deux classes on passait à une classe unique rassemblant des élèves de 3 à 11 ans. Certains parents étaient inquiets pour l'avenir de l'école et envisageaient de rejoindre le continent » explique Eric Grall le maire de Batz. « C'était navrant car depuis plusieurs années, la municipalité œuvre pour développer une politique d'accueil des familles avec notamment la construction de logements. Tout notre travail risquait d'être sapé ». Alors, pour éviter l'hémorragie démographique les parents d'élèves se rallient et les élus se retroussent les manches. Un objectif : augmenter le nombre d'élèves et convaincre l'Académie de conserver ce poste d'enseignant. « Heureusement un

couple avec deux enfants, qui auparavant habitait Batz, souhaitait revenir. Avec ces nouveaux arrivants nous avons donc un effectif correct mais pour autant la partie n'était pas gagnée, il fallait les aider à s'installer sur l'île ». L' élu se mobilise et, non sans effort, parvient à trouver une maison et un travail pour le père de famille. À la rentrée 2024, l'école ouvrait avec ses deux classes au grand soulagement des parents.

Les établissements scolaires, clé de voûte de la vie insulaire

Autre situation, autre défi. Sur l'île d'Arz, l'école compte une seule classe où les élèves se répartissent sur 7 niveaux de la maternelle au CM2. Et ces derniers temps, l'école a le vent en poupe ! Alors que seulement 6 enfants étaient scolarisés en 2020, on compte aujourd'hui 15 élèves et ils seront 17 à la rentrée 2025. Pour Jean Loiseau, maire de l'île d'Arz, la dynamique est encourageante et doit être soutenue du mieux possible : « Plusieurs jeunes en quête d'une bonne qualité de vie se sont installés ici ; ils ont eu des enfants et en auront peut-être d'autres. Aussi, avec l'équipe municipale nous avons à cœur d'accompagner cet élan démographique.

« C'est enthousiasmant d'accompagner la création d'une école, c'est croire en l'avenir et en la pérennité de l'île. »

Jean Loiseau, maire de l'île d'Arz

À nous d'être à la hauteur et de permettre aux enfants d'être scolarisés sur leur île ». Et pour ce faire, depuis le printemps 2025, un nouveau bâtiment scolaire est en cours de construction. L'école actuelle, qui se situe dans l'ancien prieuré, n'est plus adaptée aux outils pédagogiques d'aujourd'hui. La future école, plus grande, sera bâtie avec une exigence environnementale et des matériaux biosourcés. En plus de la salle de classe et des espaces extérieurs, le lieu comptera une salle de repos pour accueillir les enfants avant et après les cours. « C'est un investissement conséquent pour l'île d'Arz qui compte seulement 317 habitants, mais l'école est un élément essentiel de la vie insulaire. Notre île ne doit pas devenir un territoire uniquement touristique, nous voulons créer les conditions d'une vie insulaire à l'année ». Toutes les îles du Ponant sont concernées par cette problématique : sans possibilité de scolarisation, il y a une désertion des familles et donc une mise en péril des emplois, des commerces et des services.

50 ans du Collège des îles du Ponant

C'est le collège le plus petit de France et sans doute le plus atypique. Le Collège des îles du Ponant, fondé en 1975, est un établissement public qui compte 68 élèves répartis sur 6 îles : Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix et Houat. Un collège dispersé donc, mais qui du haut de ses 50 ans semble avoir trouvé son rythme de croisière.

Le Collège des îles du Ponant a été créé en 1975. À l'époque, les enfants partaient en internat dès la fin de l'école primaire. Mais un hiver, les élèves n'ont pas pu rentrer chez eux à cause d'une forte tempête et ont passé 15 jours sur le continent. Pour éviter qu'un tel épisode ne se reproduise, la décision a été prise de fonder un collège permettant aux élèves d'être scolarisés sur place. C'est ainsi que le premier collège inter-îles a vu le jour, un établissement qui se déploie sur 6 territoires : Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix et Houat. Sachant que les jeunes Hédicais sont également concernés et font la traversée matin et soir pour rejoindre l'antenne de Houat. Depuis, pour enseigner au Collège des îles du Ponant, il est préférable d'avoir l'esprit nomade et le pied marin. Car aujourd'hui, c'est l'équipe pédagogique qui navigue. Le collège compte une vingtaine de professeurs, souvent pluridisciplinaires, et 6 assistants d'éducation. Quelques-uns sont insulaires et exercent sur place ou sur une île voisine. Les autres résident sur le continent et prennent le bateau quotidiennement, avec parfois jusqu'à 3 îles différentes dans la semaine. « *Sein, à une heure de mer depuis Audierne, est l'île la plus éloignée de la terre ferme. Avec seulement une rotation de bateau par jour en hiver, le professeur doit rester dormir dans un logement mis à disposition. Il est certain qu'être itinérant impacte la sphère privée, c'est un vrai choix de vie* » explique Murielle Hartereau, la principale du Collège des îles du Ponant. En poste depuis septembre 2024, la principale a dû elle aussi apprendre à surfer avec le fonctionnement de ce collège atypique : « *Le siège est localisé à Brest alors régulièrement, je vais d'île en île pour rencontrer les jeunes et l'équipe pédagogique. C'est important de maintenir la cohésion et la coordination des 6 antennes. Dans cet esprit, nous organisons des projets inter-îles permettant aux élèves de sympathiser et nous utilisons beaucoup la visio* ». Internet joue en effet un rôle central : « *Il arrive qu'une forte tempête empêche les professeurs de se rendre sur les îles. En cas d'annulation des trajets maritimes, nous réalisons les cours par visioconférence. Les enfants sont habitués, ils manient les outils numériques avec aisance* ».

Le Collège des îles du Ponant, avec toutes ses singularités, n'en est pas moins un établissement scolaire à part entière avec le même enseignement pédagogique que sur le continent. Mais ici, les collégiens sont seulement 68 et les cours presque sur mesure : « *Avec de si petits effectifs, il y a une attention particulière portée à chaque jeune. C'est sûrement ce qui explique les très bons résultats à*

l'examen du brevet des collèges ». Un bémol : l'impossibilité de mettre en place des activités de groupe (comme certaines pratiques sportives) là où le nombre de collégiens est vraiment réduit. Alors que Groix compte 22 élèves tous niveaux confondus, ils sont seulement 4 à Molène et 2 élèves à Sein ! Cependant, les projets pédagogiques foisonnent : initiation au journalisme, création d'un podcast et d'un journal inter-îles, entretien de jardins éducatifs et surtout sensibilisation à la protection du milieu marin via des Aires Marines Pédagogiques. Toutes ces actions existent notamment grâce à l'équipe pédagogique qui s'implique fortement. Malgré les temps de trajet et les traversées en bateau parfois houleuses, les professeurs et les assistants pédagogiques sont en effet résolument engagés, conscients d'exercer dans un cadre privilégié. « *Et au-delà du service public, il y a un enjeu territorial fort, continue Murielle Hartereau, le Collège des îles du Ponant est essentiel pour les îles concernées. Sa présence permet aux élèves d'être scolarisés sur place évitant ainsi l'exode des familles. Nous avons à cœur de maintenir son activité encore de longues années pour préserver la vie insulaire* ».

POUR ALLER PLUS LOIN :

« **L'Essentiel des îles du Ponant** »

édition 2025, avec notamment les chiffres clés liés à l'éducation insulaire.



La jeunesse au cœur du renouveau insulaire



© Flore Ploot

Sur l'île de Groix, la dynamique démographique n'a rien d'un hasard. Grâce à une politique volontariste portée par la mairie, les jeunes ménages reviennent s'installer. La toute nouvelle Maison d'Assistants Maternels (MAM), désormais prête à accueillir jusqu'à 20 enfants, en est la preuve concrète.

Comme d'autres îles du Ponant, Groix a longtemps vu partir ses jeunes et vieillir sa population. Mais ces dernières années, le vent a tourné. Les naissances sont passées de 3 ou 4 par an à près de 20. Un chiffre qui témoigne d'un retour des jeunes ménages, séduits par une offre de services adaptée et d'une volonté politique affirmée. Ce renouveau ne tient pas du hasard. Il s'appuie sur une stratégie municipale assumée : faire de la petite enfance et de la jeunesse un levier structurant. Ainsi, le pôle enfance et jeunesse a été renforcé via le recrutement d'une directrice, une maison des jeunes a été créée, des animateurs embauchés, et même un city park inauguré. Résultat : une île qui recommence à attirer et, surtout, à garder ses familles.

Avec l'essor des naissances, la question de l'accueil des tout-petits s'est vite posée. Plutôt qu'une crèche, la municipalité a opté pour une MAM, une structure plus souple et plus

Nouvelle Maison d'assistants maternels (MAM) de Groix

« Depuis des années, nous avons fait de la jeunesse une priorité. Aujourd'hui, les résultats sont là. »

Dominique Yvon,
maire de Groix.

adaptée aux réalités de l'île. Une décision pragmatique, et ancrée sur le terrain, puisque l'initiative revient à un groupe de professionnelles locales venu solliciter les élus. C'est avec elles que le projet a été coconstruit. Un premier lieu a été trouvé en location pour accueillir les enfants. Mais la perspective était claire dès le départ : construire une structure pérenne.

C'est chose faite. Le bâtiment flambant neuf, conçu sur mesure, fonctionnel et lumineux

vient d'ouvrir ses portes. Pensé pour accueillir jusqu'à une vingtaine d'enfants dans les meilleures conditions, il rassemble quatre assistantes maternelles. Coût de l'opération : 1,4 million d'euros. Un investissement que la commune assume. « *Ce n'est pas une dépense. C'est un choix de société* », précise Dominique Yvon, maire de Groix.

Sur Groix, la petite enfance n'est pas traitée en silo. Elle est la première brique d'un écosystème global : logement, école, emploi. La mairie attend avec impatience le lancement d'un lotissement de 30 pavillons porté par Morbihan Habitat, et regarde aussi vers les adolescents. L'offre d'animations extrascolaires continue à se développer avec des animations sportives et des propositions, telles que des stages de surf ou des camps et séjours hors de l'île. « *On veut que les jeunes aient envie de rester, de revenir, ou de faire le pari Groix* », insiste l'élu.

Preuve de l'attractivité retrouvée de Groix : chaque jour, environ 40 personnes font le trajet depuis Lorient pour y travailler quand, il y a encore quelques années, c'était l'inverse. « *Les emplois se développent, notamment dans les services à la personne, même si le recrutement reste un défi. C'est une vraie bascule* », explique le maire.

Cette évolution est le fruit d'une vision et d'un engagement constant pour faire de l'île un lieu où l'on peut non seulement venir en vacances, mais aussi vivre, travailler, et élever ses enfants. Dans bien des territoires où le vieillissement de la population préoccupe, l'expérience groisillonne pourrait bien servir d'inspiration !

Glénan : sous les eaux, un trésor fragile

Protéger sans interdire, tel est le pari réussi de la commune de Fouesnant grâce à la mise en place de mouillages à moindre impact dans l'archipel des Glénan. Une initiative concrète et durable pour préserver ce paradis marin sans en faire un sanctuaire inaccessible.

Va-et-vient incessant de semi-rigides, échouages sauvages sur les plages, ancres mordant les fonds marins : l'archipel des Glénan, spot bien connu des plongeurs, n'échappe pas à la pression croissante du tourisme nautique. Pourtant, dans ces eaux cristallines se cache une richesse discrète, mais essentielle : les herbiers de zostères, qui forment de véritables prairies sous-marines. Ces plantes, surnommées « carbone bleu », stockent jusqu'à quarante fois plus de carbone que les arbres et servent autant de nurseries que d'abris contre les prédateurs à de nombreuses espèces.

Pour protéger cet écosystème précieux et fragile, Roger Le Goff, maire de Fouesnant, et son équipe municipale décident d'agir. « *Nous avons la responsabilité de préserver ce patrimoine naturel, non pas comme un musée figé, mais comme un espace vivant partagé* », explique-t-il. La collectivité s'attaque d'abord aux mouillages portuaires, puis franchit une nouvelle étape avec l'installation de mouillages collectifs au cœur même de l'archipel, notamment pour les semi-rigides.

Le dispositif mis en place repose sur des équipements dits de moindre impact, conçus

par l'entreprise Ino-Rope à Concarneau. Le principe est simple et redoutablement efficace : des systèmes d'amarrage souples, sans chaînes raclant le fond, adaptés aux particularités des marées locales. Ces installations, discrètes sous l'eau, évitent la détérioration due au frottement sur les herbiers et le fond marin.

Finis les échouages sauvages sur les plages puisque neuf bouées permettent désormais à plusieurs embarcations de s'amarrer en sécurité. Il est donc aujourd'hui possible de profiter des trésors des Glénan sans détruire l'environnement marin. En 2025, les clubs de plongée bénéficieront à leur tour de mouillages adaptés grâce à l'installation du même système sur sept sites de pratique. Les plongeurs sont d'ailleurs pleinement associés à cette initiative, puisque le suivi des mouillages et de leurs impacts sur les herbiers de zostères est assuré, depuis 2019, par l'association Actisub, dont les membres ont été formés à ce travail par l'office français de la biodiversité.

La pédagogie plus forte que la contrainte

Plutôt que d'imposer, la commune a choisi d'expliquer. Deux saisonniers, présents tout

« Nous ne sommes que des passeurs. Ce patrimoine marin, nous avons le devoir de le transmettre en meilleur état. »

Roger Le Goff,
maire de Fouesnant-les Glénan

l'été sur les îles, sensibilisent plaisanciers et visiteurs à ces nouveaux usages. « *Les mentalités changent. Quand on explique les enjeux, les gens comprennent. Ceux qui résistent se retrouvent vite seuls à ne pas jouer le jeu* », constate le maire.

Cette dynamique s'intègre dans un projet global. Au programme, protection de la biodiversité, notamment la sterne de Dougall et le gravelot noir, installation de chemins en platelage pour permettre aux visiteurs de visiter l'île Saint-Nicolas sans nuire à l'écosystème, incitation au tri des déchets sur une barge installée au cœur de l'archipel pendant la saison estivale, les initiatives ne manquent pas. Ainsi, l'archipel devient peu à peu un laboratoire d'écotourisme, une leçon à ciel ouvert pour qui veut conjuguer respect de la nature et plaisir de la mer.



Un vent nouveau pour l'économie de l'île

Valérie et Philippe Marais ont tout quitté pour reprendre le bar-tabac-restaurant Quai Sud, rebaptisé *Le Suroît*. Un nom en forme de clin d'œil pour ces Toulousains dont l'accent chantant fait bel et bien souffler un vent de Sud-Ouest sur Sein. Mais attention, ils n'ont pas débarqué sur l'île par hasard : leur installation raconte une histoire de cœur et de conviction, pour que l'île reste un lieu vivant, habité, où les commerces jouent un rôle bien plus grand que celui d'un simple service de proximité.

Il y a quinze ans, Philippe et Valérie découvrent l'île de Sein. Coup de foudre immédiat. Dès lors, chaque congé est prétexte à revenir. Un jour, les anciens propriétaires du Quai Sud, qui sont devenus des amis, évoquent leur intention de vendre leur affaire dans quelques années. « *Eh bien, nous, on rachète* », s'était exclamée Valérie. D'abord surpris par cette boutade, son mari explique qu'elle déclenche une série d'interrogations sur leur existence d'alors et celle à laquelle ils aspirent. La plaisanterie finit par devenir très sérieuse quand, trois ans plus tard, le couple vend tout, quitte ses emplois stables, et s'installe définitivement sur l'île.

Débarqués le 1^{er} décembre 2024 avec valises et conteneurs, ils sont accueillis par les applaudissements des Sénans. Un moment fort, à la hauteur du pari qu'ils viennent de faire : changer de vie, repartir à zéro pour s'engager

dans ce qui constitue presque une mission d'intérêt général, faire vivre un commerce essentiel sur l'île.

En 2025, le *Suroît* rouvre en deux temps : en février pour la partie bar, tabac et jeux, puis en avril pour la petite restauration. « *Nous avons voulu repartir sur de bonnes bases, mettre la cuisine aux normes* », explique Philippe.

Un lieu de vie pour les Sénans

Conscient de l'importance de son rôle, le couple d'entrepreneurs tient à offrir des repères : les jours et horaires d'ouverture, une présence rassurante, un accueil chaleureux. La population, en retour, marque son soutien. « *Ils viennent parfois juste pour un café ou un jus de fruits. Ce sont de petits gestes, mais ils veulent dire : "on est contents que vous soyez là"*. Ça, c'est important pour Valérie et moi », sourit Philippe.

Il insiste aussi sur le respect des équilibres locaux. Selon lui, il est indispensable de fonctionner en bonne intelligence avec les autres établissements. « *C'est important qu'il y ait plusieurs bars ici. Les gens ne sont pas exclusifs, ils passent chez l'un ou chez l'autre, et c'est très bien comme ça* ». Pas question donc de "tirer la couverture" à eux. « *Notre histoire n'a rien d'exceptionnel. Ce qui compte, c'est de faire notre part* », assure le propriétaire du *Suroît*. Et cette part là, aussi modeste soit-elle, compte double ici. Comme sur toutes les îles du Ponant, la fermeture d'un commerce fragilise tout un écosystème. « *Moins de commerces, c'est moins de vie à l'année. Moins de vie, c'est moins d'enfants, et donc, un jour, plus d'école...* » constate Philippe. Une réalité que partagent nombre d'insulaires, d'autant que d'autres établissements cherchent actuellement des repreneurs sur Sein. L'enjeu est donc collectif. (Cf. citation)

Alors, si vous passez par Sein, ne soyez pas surpris d'être accueillis par un accent qui sent bon le Sud-Ouest. Laissez-vous gagner par la bonne humeur de Valérie et Philippe, et par leur engagement sincère pour que la vie insulaire continue de battre son plein toute l'année.



Valérie et Philippe Marais devant le Suroît

« La reprise du Quai Sud est une excellente nouvelle pour l'île. À chaque fois qu'un commerce menace de fermer, c'est toute la vie locale qui est en question. Les habitants le savent : ici, un bistrot ou une épicerie, ce n'est pas un commerce comme un autre. C'est un lieu de lien, de rencontres, de services indispensables. Avec l'équipe municipale, nous restons très attentifs à chaque situation, car les équilibres sont fragiles. Aujourd'hui, d'autres établissements cherchent des repreneurs, notamment le restaurant Le Tatoon et l'hôtel-restaurant Ar Men. Il est essentiel que ces lieux restent ce qu'ils sont pour les Sénans et les touristes ! »

Didier Fouquet,
maire de l'île de Sein



Molène

84 hectares
166 molénais

À Molène, un pôle artisanal pour cultiver l'avenir

Au détour des ruelles paisibles de Molène, un programme ambitieux prend forme. Un nouveau pôle artisanal est en voie d'achèvement, porté par la volonté des élus de l'île d'offrir aux artisans locaux un espace adapté à leur savoir-faire. Ce projet s'inscrit dans une ambition plus large : renforcer l'attractivité de l'île, accueillir de nouveaux résidents et maintenir une activité économique vivante toute l'année.

D'une micro-brasserie à un projet collectif

À l'origine du projet, il y a l'idée un peu folle de Yann Juif qui rêve de s'installer sur l'île non seulement pour y vivre, mais surtout pour y brasser une bière locale ! Elle prend forme, mais il faut évidemment un local adapté. Didier Delhalle, maire de l'île, et son équipe municipale comprennent vite le besoin d'autant qu'une dynamique s'enclenche. Ainsi, trois autres artisans font savoir qu'ils auraient eux aussi besoin de locaux pour y déployer de nouvelles activités : une éleveuse de chèvres souhaite un atelier pour fabriquer du fromage, un maraîcher envisage de conditionner ses légumes en conserves, et un couple prévoit de proposer des bisques de homard et des soupes de poisson élaborées avec la pêche locale.

Face à cet engouement, la municipalité a saisi l'opportunité d'acheter une parcelle appartenant au diocèse de Quimper, situé à proximité du sémaphore. L'investissement est conséquent, il est donc réalisé par l'Établissement Public Foncier, dont la mission est d'aider les collectivités à acquérir des terrains en vue de projets d'aménagement. Les lettres

d'intention des artisans donnent corps au projet et d'autres subventions suivent, rendant possible la construction des bâtiments et de logements. Leur intégration au paysage est pensée avec soin par l'architecte. Les soubassements sont en béton et parpaings et les parties hautes en bois, les structures s'harmonisent avec l'environnement dans un équilibre subtil entre modernité et respect de l'identité insulaire.

Un défi logistique et environnemental

Construire un tel pôle sur une île comme Molène ne va pas sans embûches. Acheminer les matériaux, composer avec les contraintes météo, trouver des artisans disponibles... Autant de défis qui ont retardé le chantier. Mais la principale difficulté a été l'assainissement. L'île n'ayant pas de station d'épuration, il a fallu repenser le traitement des eaux usées, notamment pour la brasserie, qui ne peut pas rejeter ses levures dans le système. Une solution a finalement été validée, nécessitant cependant un dernier tour de table financier. Malgré ces obstacles, le projet touche à sa fin. Les logements sont déjà occupés par des



Valoriser l'artisanat des îles

Certains artisans molénais font partie du réseau Savoir-faire des îles du Ponant (SAFIP), une association valorisant les entrepreneurs locaux et leurs compétences uniques. Elle promeut les métiers d'art, l'artisanat et d'autres secteurs, renforçant ainsi l'identité culturelle et économique des îles.

actifs de l'île, et les espaces de production en cours d'aménagement. « *Si tout va bien, les premiers produits locaux devraient voir le jour d'ici peu* », indique le maire.

Un impact attendu sur la vie insulaire

Plus qu'un simple regroupement d'ateliers, le pôle artisanal est une véritable bouffée d'air pour l'économie locale. Contrairement aux activités purement touristiques, qui s'intensifient en été avant de s'éteindre à l'automne, ces nouvelles entreprises ont été pensées pour fonctionner toute l'année.

L'hiver sera consacré à la production, période où la ressource en eau est plus abondante. L'été, les artisans privilégieront la vente et l'accueil du public, proposant une expérience immersive aux visiteurs. Ce modèle hybride permet de concilier la réalité insulaire avec le besoin d'une activité économique durable. Certains produits, comme la bière et les conserves, seront aussi vendus sur internet ou distribués sur le continent. Mais l'objectif reste avant tout de créer une dynamique locale. Pour Didier Delhalle, la réussite du projet repose sur l'engagement de tous. « *Les artisans font un pari en s'installant ici. Leur succès dépendra du flux de visiteurs, Molénais et touristes, et de leur envie de consommer local* », conclue-t-il.

Avec ce nouveau pôle, Molène ne se contente pas de préserver son identité : elle la réinvente, en l'ancrant dans une économie vivante et tournée vers l'avenir.





À Ouessant, la chasse aux emballages est lancée

Et si une simple caisse en plastique réutilisable pouvait faire reculer la montagne d'emballages qui s'accumule au plus fort de la saison touristique ? C'est le pari qu'a fait l'île en s'associant à une expérimentation inédite pilotée par l'ADEME Bretagne.

Tout commence lorsque l'ADEME lance un appel à ses directions régionales : elle cherche à identifier de bonnes pratiques de réduction et de suppression de déchets dans la filière tourisme via des expérimentations terrain.

L'ADEME Bretagne lève la main et mobilise quelques partenaires, dont Karine Niego, consultante « mise en œuvre innovation & transition écologique » et l'Association les îles du Ponant (AIP), pour identifier un projet. Très vite, l'île d'Ouessant s'impose comme terrain pilote. « C'est une île éloignée, avec une activité touristique importante et une logistique complexe. Le contexte s'y prêtait, et les élus, comme plusieurs professionnels, étaient prêts à s'engager », explique Pierre-Marie Assimon, référent économie circulaire entreprise à l'ADEME Bretagne.

Loin d'une démarche imposée, l'expérience se construit avec l'ensemble des parties prenantes. Élus, restaurateurs, distributeurs, logisticiens, tous ont été conviés à des rencontres, des observations, des visites sur site, jusqu'au port de fret à Brest, d'où partent les livraisons vers Ouessant. L'objectif : comprendre les contraintes réelles, remonter les irritants du quotidien, faire émerger des pistes viables. « Il n'était pas question d'arriver avec une solution toute faite. Nous avons d'abord écouté, puis testé et adapté en fonction des retours », résume Pierre-Marie Assimon.

Le principe retenu ? Supprimer les cartons jetables pour certaines livraisons alimentaires et les remplacer par des caisses plastiques solides, empilables et consignées. Le groupe Even, via son enseigne Kenty, accepte de jouer le jeu. Les restaurateurs participants reçoivent donc leurs produits dans ces contenants réutilisables et les rapportent vides lors de la livraison suivante.

Cette mise en œuvre a l'air simple, pourtant, il a fallu tout tester : manutention, transport, livraison, stockage, retour des caisses. Deux formats ont même été proposés pour s'adapter aux gestes des professionnels. Les premiers retours sont très encourageants.

J'ai eu envie d'aller plus loin !

« Quand l'ADEME a lancé le projet, j'ai tout de suite dit oui. On croulait sous les emballages. J'ai trouvé la mise en place des caisses consignées simple et pratique. J'ai eu envie d'aller plus loin. J'ai supprimé les sets en papier sur les tables, sans que mes clients ne s'en plaignent. J'ai aussi convaincu un fournisseur d'arrêter les cartons inutiles, maintenant, il palettise de façon plus responsable. Tout cela m'a permis de réduire drastiquement mes déchets. Ce genre d'initiative vous fait réfléchir. Et surtout, elle donne les moyens d'agir. Moi, je suis partante pour continuer ! »

Patricia Malgorn, Crêperie du Stang, Ouessant

« L'intérêt est réel. La solution est simple. Reste à la rendre désirable et viable pour un plus grand nombre d'acteurs », explique Pierre-Marie Assimon. Cette expérience a même déclenché un effet domino. Certains participants ont revu leur fonctionnement et interpellé leurs fournisseurs pour exiger moins d'emballages (cf. encadré).

Fort de cette expérimentation positive, le dispositif sera élargi à 5 autres îles du Ponant entre 2025 et 2027 : Batz, Bréhat, Molène, Groix et Belle-Île-en-Mer, et sera décliné sur l'ensemble des îles du Ponant à partir de 2028. « Ce qui fonctionne ici peut inspirer ailleurs et faire bouger les pratiques à plus grande échelle », conclut Pierre-Marie Assimon.



Expérimentation sur la réduction des déchets menée à Ouessant avec BreizhGo Penn Ar Bed



Batz

305 hectares
457 batziens



Batz modernise son traitement des eaux usées

Sur l'île, la mise en service de la nouvelle station d'épuration est imminente, après plusieurs années de réflexion, d'études et de travaux. Un chantier d'envergure, mené avec détermination par le maire et son équipe, pour répondre aux normes, préserver l'environnement et faire face sereinement à la fréquentation estivale.

« Avec ce chantier, nous avons cumulé toutes les difficultés possibles : zone naturelle sensible, espèces protégées, site classé, loi Littoral », souligne d'emblée Eric Grall, maire de l'île de Batz. Bien qu'il évoque ces éléments avec une certaine distance aujourd'hui, il reconnaît que ce dossier a été un véritable casse-tête et qu'il a absorbé une grande partie de son temps depuis sa prise de fonction en 2021. Ainsi, il ne cache pas sa satisfaction de le savoir désormais sur de bons rails puisque la nouvelle station d'épuration, attendue depuis des années, sera officiellement opérationnelle à l'automne 2025.

Un chantier marqué par de multiples contraintes

Tout commence en 2015, lorsque la préfecture alerte la commune sur l'obsolescence de son installation : les eaux rejetées en mer ne répondaient plus aux normes en vigueur. De plus, l'équipement assez sommaire avait été prévu pour 1 500 équivalents habitants. « L'hiver, ça passait encore, mais l'été, on exploitait les seuils, il fallait agir », précise l' élu. Dès son arrivée à la tête de la commune, Eric Grall diligente les études nécessaires. Très vite, un choix s'impose : reconstruire sur le

site existant, malgré les craintes exprimées par quelques riverains. « Ils nous ont même proposé un site alternatif explique le maire. Mais cette solution était impossible à assumer financièrement », poursuit-il. Pour autant, le site confirmé n'est pas sans complication. Localisé à la pointe ouest de l'île, dans le périmètre du phare, monument classé, et dans une zone naturelle sensible, il exige des ajustements. S'enchaînent alors une suite de procédures et de démarches administratives, tels qu'une étude d'impact, la mise en conformité, la révision du PLU, le reclassement en zone d'équipement public, etc. la route sera longue jusqu'au démarrage du chantier. Pour en arriver là, il aura aussi fallu gérer la présence d'espèces protégées. En effet, un crapaud calamite, puis un triton palmé sont repérés sur le terrain. La commune s'adjoint les services d'un ingénieur écologue pour une période de 5 ans afin de suivre leur évolution et de mettre en place divers aménagements spécifiques, tels que des abris, des mares artificielles, des habitats d'hivernage - pour préserver les deux amphibiens. Finalement, ce sont des cartons entiers de dossiers qui ont été envoyées au ministère de la Transition écologique, puisque « le mi-

« Un projet d'infrastructure majeur, au service de l'intérêt collectif et de la préservation du cadre de vie insulaire. »

nistre a dû signer en personne l'autorisation de construire », glisse l' élu. L'anecdote peut faire sourire, mais elle montre surtout l'ampleur et l'enjeu du projet.

Un équipement pensé pour accompagner durablement la vie insulaire

En dépit des obstacles, les travaux sont sur le point d'être achevés, grâce au soutien financier de l'État, du département du Finistère et de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne. Le coût total de l'infrastructure s'élève à 2,6 millions d'euros HT, un investissement parmi les plus importants de la commune au cours des dernières années. Il bénéficie non seulement aux 450 résidents permanents, mais aussi aux milliers de touristes estivaux dont la présence accroît les besoins. L'ancienne station, quant à elle, sera conservée et pourra être utilisée en cas de besoin ponctuel, garantissant ainsi une continuité de service en toutes circonstances. Face aux contraintes spécifiques des territoires insulaires, les échanges avec d'autres îles du Ponant ont été précieux pour Eric Grall. « Nous sommes allés à Bréhat, nous avons parlé avec Belle-Île... Nous nous inspirons, nous partageons, et maintenant, d'autres, comme Quessant sont intéressés par notre retour d'expérience », conclut-il.



Bien vieillir à Bréhat

Bréhat est un havre de paix, un lieu où chaque saison invite à se ressourcer. Mais pas seulement. C'est aussi un territoire vivant, habité toute l'année par une communauté soudée. Ici, comme ailleurs, le vieillissement de la population est une réalité. Grâce à un EHPAD unique en son genre, à une organisation médicale adaptée et à la volonté affirmée des élus, les Bréhatins peuvent envisager de vieillir chez eux, sans quitter leur île. Un choix précieux, maintenu au prix d'une mobilisation constante pour faire face aux défis inhérents à l'insularité.

Comment prendre soin des aînés qui ont fait de cette île leur foyer, parfois depuis des générations ? L'éloignement des services, la rareté des soins spécialisés et la logistique des déplacements sont autant de difficultés qui touchent aussi bien les personnes âgées que celles et ceux qui les accompagnent. À Bréhat, la municipalité et les professionnels de santé ont déployé un dispositif permettant aux habitants de rester chez eux le plus longtemps possible.

Un EHPAD au cœur de la communauté insulaire

Cela commence avec l'EHPAD Kreiz Ar Mor et ses 47 places. Bien plus qu'un lieu d'accueil, l'établissement joue un rôle central dans le maintien du lien social. « *Quand ils intègrent l'établissement, ils ne se retrouvent pas en terre inconnue. Ils connaissent déjà le personnel, les autres résidents. Il y a une continuité rassurante* », explique Olivier Carré, maire de Bréhat. Cette dimension humaine est essentielle au bien-être des résidents.

Intégré au Groupement hospitalier du Territoire d'Armor, l'EHPAD de Bréhat ouvre aussi ses portes, depuis de longues années, à des patients suivis par le Pôle de Santé Mentale du Bon Sauveur. Cette mixité de profils peut surprendre, mais elle favorise des liens inattendus et des élans de solidarité. « *Il n'est pas rare de voir de jeunes patients atteints de troubles psychiques aider des résidents en perte d'autonomie, pousser des fauteuils roulants...* » raconte Gabrielle Cojean-Prigent, première adjointe et salariée de longue date de l'EHPAD. Ces interactions créent une richesse humaine qui profite à tous : résidents, patients et personnel, poursuit-elle.

Mutualiser les services pour accompagner tous les âges

Le modèle bréhatin repose aussi sur un maillage sanitaire bien pensé. Le médecin de l'île suit à la fois les patients à domicile et les résidents de l'EHPAD, garantissant une transition en douceur. Il observe, alerte et entretient un dialogue permanent avec l'action

« Partir sur le continent serait un déchirement. Ici, nos anciens ont leurs repères, leur famille, leurs amis, et ils veulent rester chez eux, sur leur île. »

Olivier Carré, maire de Bréhat.

sociale communale pour anticiper les besoins de chacun. « *Par exemple, cela permet d'éviter que des personnes âgées soient contraintes de quitter précipitamment leur domicile, faute de pouvoir continuer à vivre seules* », précise Gabrielle Cojean-Prigent. Cette coordination permet de proposer des solutions sur mesure : portage de repas via les cuisines de l'EHPAD, aides à domicile, ou encore mobilisation d'un réseau de solidarité locale.

Pour l'avenir, la priorité est claire : maintenir l'EHPAD tout en développant les services pour ses résidents et pour les Bréhatins. Des pistes sont déjà envisagées, comme ouvrir les interventions des professionnels de santé à l'ensemble des habitants de l'île. « *Le kinésithérapeute qui vient régulièrement à l'EHPAD pourrait rester quelques heures de plus pour soigner des patients encore chez eux*, illustre le maire. *C'est une chance inestimable d'avoir cet établissement sur l'île. Cette mutualisation doit devenir une évidence pour tous* », conclut-il. Sur cette île où l'attachement au territoire est profond, bien vieillir ne signifie pas partir. Tout est mis en œuvre pour permettre à chacun de traverser les âges dans les meilleures conditions possibles. Bréhat, comme Ouessant, Groix, Belle-Île, Yeu ou l'Île-aux-Moines, fait partie des îles du Ponant à disposer d'un EHPAD. Ces structures jouent un rôle essentiel pour préserver le tissu social insulaire. Mais leur équilibre reste fragile. Pour qu'elles puissent continuer d'exister et d'accueillir dignement les aînés, il faut rester mobilisés, attentifs, et solidaires.



Chausey : un accès régulé pour une île préservée

L'archipel de Chausey, joyau unique en Europe, attire chaque année des dizaines de milliers de visiteurs. Comment concilier cette popularité avec la préservation d'un écosystème fragile ? Plutôt que d'interdire, le Comité de Pilotage de Chausey a choisi d'anticiper. Depuis l'été 2024, une charte de régulation encadre la fréquentation de l'archipel afin de protéger ce site exceptionnel tout en garantissant une expérience de visite de qualité.

Ces dernières années, la Grande Île de Chausey (1,5 km sur 0,5 km) a vu sa fréquentation exploser, atteignant près de 120 000 visiteurs en 2022. Face à cette affluence, un constat s'est imposé : l'archipel risquait d'être victime de son succès. Comment préserver son équilibre écologique et la quiétude des résidents tout en maintenant une activité touristique et économique dynamique et durable, notamment pour les compagnies maritimes assurant la desserte ? Réguler la fréquentation est apparu comme le meilleur compromis. « L'idée n'a jamais été de mettre fin aux visites, mais d'assurer que chacun puisse découvrir l'archipel sans lui nuire », précise Vincent Goupil, chargé de mission démocratie participative à la mairie de Granville.

Plutôt qu'une réglementation stricte imposée unilatéralement, la ville de Granville et la communauté de communes Granville Terre & Mer ont privilégié une approche concertée, associant compagnies maritimes, résidents et acteurs locaux pour concilier les différents intérêts (voir encadré). Un suivi précis de la fréquentation a permis d'établir un plafond journalier de 2 000 visiteurs et de limiter à 10 le nombre de traversées quotidiennes. « Cette mesure vise à éviter la saturation et à réduire l'impact environnemental », explique Vincent Goupil.

Au-delà des chiffres, chaque signataire de la charte s'engage à renforcer l'information et la sensibilisation des visiteurs, des résidents et des plaisanciers. Le suivi et l'analyse des données de fréquentation se poursuivent afin d'adapter, si besoin, les mesures mises en place. Une attention particulière est portée aux navires à utilisation commerciale (NUC), notamment les semi-rigides à moteur, pour lutter contre le transport maritime déguisé et ses conséquences sur l'environnement marin.

Un premier été concluant

Loin des craintes initiales, la mise en place de la charte a permis un été fluide : aucun visiteur n'a été refoulé, et l'expérience sur l'île

« Réguler plutôt qu'interdire : avec cette charte, Chausey montre qu'il est possible de concilier fréquentation et protection. Un pari sur l'avenir, pour que l'archipel reste accessible à tous, longtemps. »

s'est révélée agréable pour tous. « Certains perçoivent cette charte comme une contrainte, mais c'est avant tout une manière de repenser notre rapport à ces territoires d'exception », témoigne un habitué des lieux.

S'organiser en amont, réserver sa traversée, comprendre que Chausey n'est pas seulement un paysage à admirer mais un milieu vivant à préserver, c'est aussi se donner la chance de la découvrir sous son meilleur jour et pour longtemps ! Fort de ces premiers résultats positifs, le dispositif est reconduit pour 2025. « La mise en place de cette charte est une première étape essentielle pour Chausey, le début d'une réflexion qui s'inscrit sur plusieurs années », conclut Gérard Dieudonné, président du Comité de pilotage.

Une démarche concertée

Sous la coordination de la Ville de Granville et de la Communauté de communes Granville Terre & Mer, cette concertation a rassemblé l'ensemble des parties prenantes dans la gestion de l'archipel : le Conservatoire du littoral, le Syndicat Mixte des Espaces Littoraux de la Manche (SyMEL), la SCI des îles Chausey, les associations de résidents (l'Association des Chausiais et l'Amicale des Chausiais de la pointe du phare), les armateurs Jolie France (Granville) et Compagnie Corsaire (Saint-Malo), l'association des plaisanciers du Hérel et la SPL des ports de la Manche.



L'archipel de Chausey

INFOS PRATIQUES

Aix

Bureau d'information touristique de l'île d'Aix : ouvert d'avril à septembre et durant les vacances de la Toussaint 05 46 99 08 60

Agenda

Exposition et parcours : immersions entre estuaires et mer au Fort Liédot, jusqu'au 2 novembre
Fête de la musique, 21 juin
Bal et amicale des sapeurs-pompiers, 14 juillet et 15 août
Festival Oh Linda, 16-17 juillet et 7-8 août
Concours de vélos fleuris et BBQ géant, 21 juillet
Bourse aux Livres, 27 juillet
Les vendredis de l'île, spectacle acrobatique, 1^{er} août
Fête du port, 9 août
Infinity Trail, 3 octobre

Marché

Toute l'année : le mardi et vendredi

Yeu

Office de tourisme de L'Île d'Yeu : ouvert à l'année - 02 51 58 32 58

Agenda

Fête de la Mer, 8 juin
Trail de l'île d'Yeu, 14 juin
Festival Viens dans mon île, 28 juillet-1^{er} août
Retrouvez toutes les animations sur le site de l'office de tourisme



Marché

Toute l'année : tous les jours de 9h à 13h à Port-Joinville
En juillet-août : tous les jours de 8h30 à 13h à Saint-Sauveur

Hoedic/ Houat

Office de tourisme de la baie de Quiberon : 02 44 84 56 56

Agenda culturel

HOUAT
Musée de l'Éclosarium, du 1^{er} mai au 26 septembre
Feu d'artifice, 13 juillet
Concert « Violoncelle en voile » à l'église de Houat, 14 juillet
Fête de la mer, 9 août
Bal des alizés, 13 août
Tournoi de Rugby à 5, du 12 au 14 septembre
Festival Presqu'île Breizh, du 24 au 26 octobre

HÉDIC

Concert « Violoncelle en voile » à l'église de Hédic, 13 juillet

Arz

Office de tourisme Golfe du Morbihan Vannes tourisme : 02 97 47 24 34

Point info à l'hôtel Escale en Arz et au musée marins et capitaines

Agenda

Expositions et conférences au Musée Marins et Capitaines, du 25 mai au 12 octobre
Tour de l'île d'Arz par le centre nautique d'Arradon, 14 juillet
Festival Les Insulaires, du 26 au 28 septembre

Marché

Juillet-Août : le mardi et le jeudi matin de 9h à 13h place de la Grée

Île-aux-Moines

Office de tourisme Golfe du Morbihan Vannes tourisme : 02 97 47 24 34

Bureau d'accueil touristique de l'Île-aux-Moines

Ouvert d'avril à septembre
02 97 26 32 45

Agenda

Exposition du collectif du Bono, du 9 au 19 juillet
Feu d'artifice et bal, 13 juillet
Festival du conte de Baden, 16 juillet
Concert des Escales Musicales, 17 et 28 juillet, 18 août
Festival Passeurs de films, du 30 juillet au 2 août
Fête de la mer, 3 août
Festival théâtre en herbe, du 7 au 10 août
Visite guidée du cromlec'h de Kergonan, 20 août
Concert hommage à Paco Ibanez, 27 août

Marché

Toute l'année : le vendredi
En saison : le mardi et vendredi, place du bourg

Belle-Île-en-Mer

Office de tourisme de Belle-Île-en-Mer : ouvert à l'année - 02 97 31 81 93

Agenda

Retrouvez toutes les animations sur le site de l'office de tourisme



Marché

La Palais : d'avril à septembre : tous les jours de 8h30 à 13h (du mardi au dimanche d'octobre à mars)
À Sauzon en juillet et août : tous les vendredis de 8h30 à 13h place de l'Eglise
À Bangor : tous les dimanches de 8h30

à 13h, place Claude Monet
À Locmaria : tous les mercredis, de 8h30 à 13h, place Abeille Flandre

Groix

Bureau d'information touristique de Groix : ouvert d'avril à septembre et en vacances scolaires - 02 97 84 78 00

Agenda

Exposition « 1939-1945 Groix dans la guerre » à l'écomusée de Groix, jusqu'au 31 octobre
Course La Groisillone, tour de l'île de Groix à la voile, 5 juillet
Feu d'artifice, 13 juillet
Salon du livre de l'île de Groix, 19 juillet et 16 août
Festival Musique à Groix, du 19 juillet au 17 août
Fête de la mer à Port Tudy, 20 juillet
Feu d'artifice du 15 août à Locmaria, 14 août
Festival international du film insulaire, du 20 au 24 août
Trail des marathoniers, 13 septembre
Championnat du monde de Godille, 13 septembre

Marché

Toute l'année : tous les jours de 8h à 13h sous les halles du bourg

Les Glénan

Office de tourisme Fouesnant-les-Glénan : 02 98 51 18 88

Agenda culturel

Pardon des Glénan, 7 septembre

Sein

Point information situé en mairie : 02 98 70 90 35

Molène

Office de tourisme Iroise Bretagne : 02 98 38 38 38

Point information situé en mairie et à la gare maritime (en saison)

02 98 07 39 47

Agenda

Concert Dirty Old Mat au Theven, 12 juillet
Feu d'artifice, 14 juillet
Concert de harpe et chant dans l'église, 3 août
Bal populaire au Theven, 9 août
Jeux sur le port, 13 août
Fête de la SNSM, 15 août

Ouessant

Office de tourisme de Ouessant : ouvert à l'année 02 98 48 85 83

Agenda culturel

Festival Musiciennes à Ouessant, du 4 au 7 août
Festival Ilophone, du 12 au 14 septembre
Visite du phare du Stiff et ses expositions, jusqu'au 2 novembre

Marché

De mars à septembre : le mercredi de 18h30 à 19h30 et le samedi de 10h30 à 13h00, cour de l'école Sainte-Anne
Octobre : le samedi de 10h30 à 13h00, cour de l'école Sainte-Anne

Batz

Bureau d'information touristique de l'île de Batz : ouvert à l'année
02 98 61 75 70

Agenda culturel

Exposition Vestiges du Présent au jardin Delasselle, jusqu'au 2 novembre
Exposition « LOMIG » organisé par HLC, du 1^{er} au 30 juin
Fête de la musique et banquet populaire organisé par le comité des fêtes et des cultures, 21 juin
Projection du film « Vivre avec les loups », 29 juin
Semi-marathon et 10km, 6 juillet
Bal des dragons, 13 juillet
Après-midi jeux sur la grève, fest-deiz et banquet populaire sur le débarcadère, 14 juillet
Concert-cinéma en plein air, 4 août
Forum des associations, 13 septembre

Marché

Juillet-Août : le dimanche matin de 9h à 12h30, place du Vénoc

Bréhat

Office du tourisme de Bréhat : ouvert à l'année 02 96 20 04 15

Agenda

5^e édition du Festival Les Scènes de Bréhat, du 4 au 8 juillet
Feu d'artifice, 13 juillet
Exposition Les Courants d'Art, du 18 au 26 juillet
Exposition de photos « Mirages de pierre », du 24 au 31 juillet
Exposition d'œuvres d'art par l'Art dans l'île, du 8 au 14 août
Rallye nautique au Guerzido, 17 août
Exposition « Jeu des œuvres », du 12 au 14 septembre
Soirée Pom'Chef, le 23 octobre

Marché

Juillet et août : tous les jours de 8h à 12h, place du bourg

Chausey

Office de tourisme Granville Terre et Mer : 02 33 91 30 03

Et aussi...

Abbaye de Daoulas

île(s) : exposition du 6 juin au 30 novembre 2025.

Plus d'informations sur www.cdp29.fr



SERVICES ET PRODUCTIONS 100% INSULAIRES



Facebook : [Savoir-faire des îles du Ponant](#)



Instagram : [savoirdaire_ilesduponant](#)



Achetez solidaire pour :

- Défendre un savoir-faire unique
- Soutenir un réseau engagé
- Préserver l'emploi local et la vie à l'année

Artisans, producteurs, restaurateurs...

Plus de 90 entrepreneurs engagés pour l'emploi local et le dynamisme de nos îles.

En choisissant la marque Savoir-faire des îles du Ponant, vous valorisez un savoir-faire unique et participez à la préservation de l'économie insulaire.

Engagez-vous à nos côtés !

www.savoirdaire-ilesduponant.com

≡ Bretagne, destination durable ≡

Les îles de Bretagne, superbes et fragiles



Nouveau kit de sensibilisation
aux écogestes
disponible pour les
professionnels du tourisme

Projet soutenu par :



BREIZHGO
Le réseau de transport public 100% Breizhgo

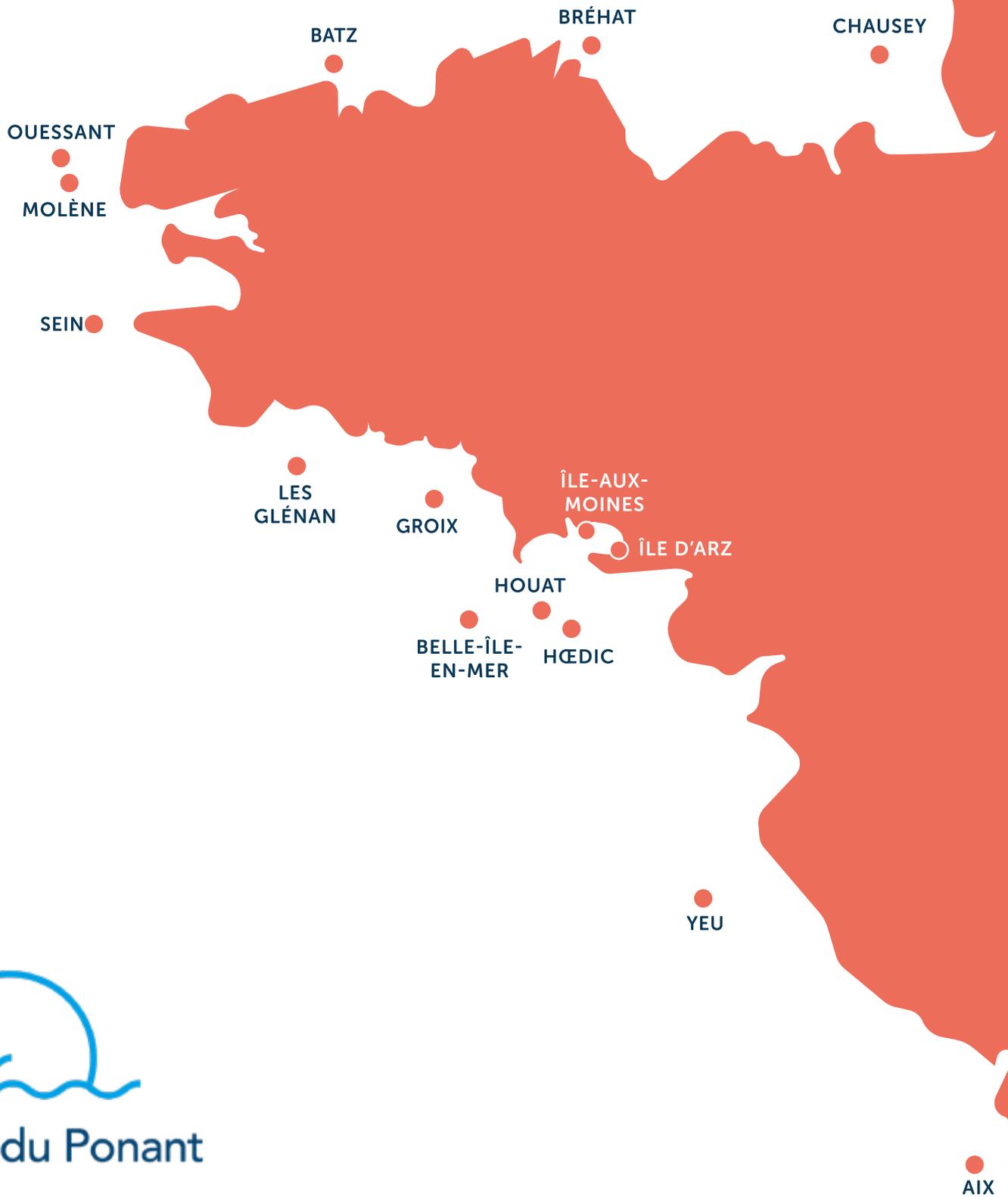


**Tourisme
BRETAGNE**



DÉCOUVREZ LE RÉSEAU DES ÎLES DU PONANT

www.iles-du-ponant.com



Les îles du Ponant

Avec le soutien
financier de

